

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DE L'ANNEE 2013
SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

INTRODUCTION

L'année 2013 se caractérise par :

- Une légère baisse du taux d'incidence des MTH
- Une hausse importante du taux d'incidence de la rougeole
- La persistance de cas de coqueluche
- La stabilité des taux d'incidences de la brucellose et de la leishmaniose cutanée
- La notification d'un cas de charbon

LES MALADIES A TRANSMISSION
HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est de 0,46 cas pour 100.000 habitants, encore plus bas que celui de l'année précédente qui était de 0,62 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences mensuelles enregistrées en 2013 ont été basses, à l'exception de légères hausses en janvier et en juillet-août.

La wilaya de Tamanrasset a enregistré une hausse de son taux d'incidence qui est de 4,87 cas pour 100.000 habitants.

Figure 1 :

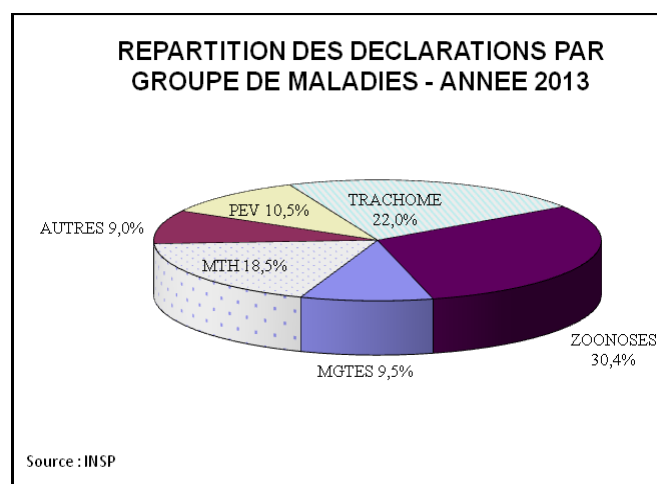
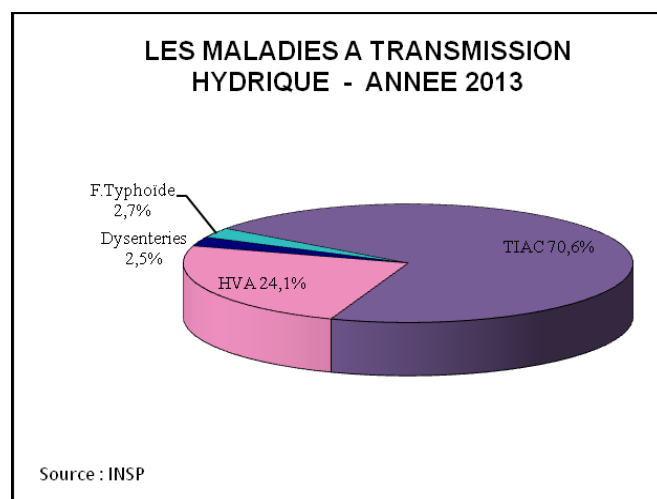


Figure 2 :



Tous les cas de la wilaya ont été enregistrés en avril (3,90 cas/100.000 hbts) et en mai (0,97 cas/100.000 hbts), touchant 2 communes, In Salah et Tamanrasset.

La wilaya de Tlemcen a enregistré une incidence de 3,81 cas pour 100.000 habitants. Ce pic correspond à la survenue d'un foyer épidémique dans la commune d'Oued Lakhdar, relevant de l'EPSP d'Ouled Mimoun, au cours du mois de janvier 2013.

La situation épidémiologique de la wilaya de Sétif s'est nettement améliorée, le taux d'incidence est passé de 7,74 à 2,30 cas pour 100.000 habitants.

A El Tarf, le taux d'incidence est passé de 0,89 en 2012 à 1,75 cas pour 100.000 habitants en 2013.

A Khenchela, le taux d'incidence est passé de 0,24 en 2012 à 1,15 cas pour 100.000 habitants en 2013.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les 10-29 ans :

- 0,91 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 0,61 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

L'incidence des dysenteries enregistrée en 2013 est basse, elle est de 0,43 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences mensuelles ont varié autour de 0,02 cas pour 100.000 habitants à l'exception de la période automnale où l'on a enregistré une légère hausse avec un pic en octobre de 0,09 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de la wilaya d'El Tarf est stable avec 5,91 cas pour 100.000 habitants. Ce sont 3 à 4 cas enregistrés par mois au cours de l'année 2013.

A Mostaganem, on enregistre une hausse du taux d'incidence qui est passé de 3,09 à 4,36 cas pour 100.000 habitants. Près de la moitié des cas ont été notifiés dans la commune de Mostaganem.

Figure 3 :

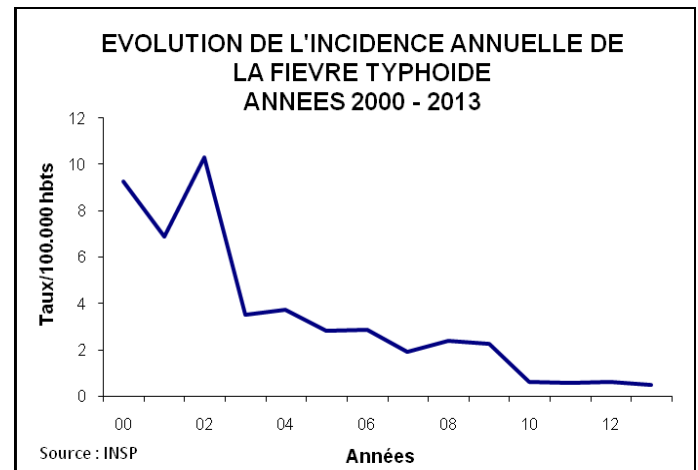


Figure 4 :

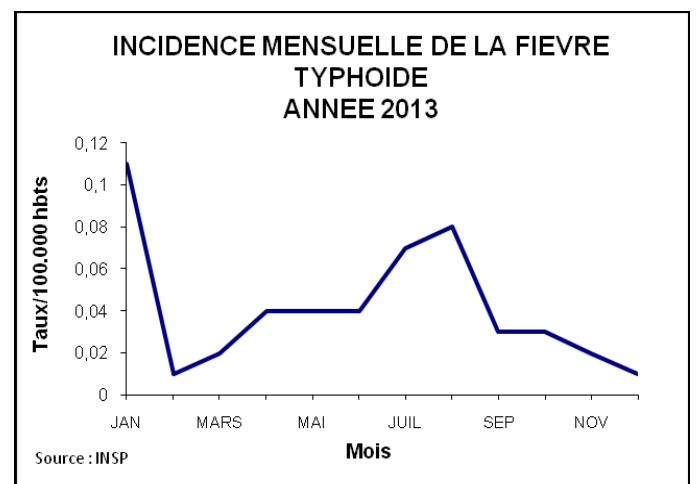
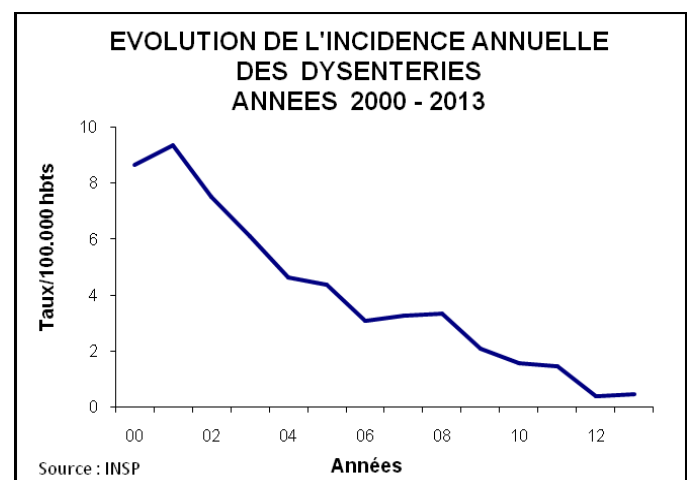


Figure 5 :



On observe une hausse importante de l'incidence à Ouargla qui est passée de 0,16 à 4,06 cas pour 100.000 habitants. Un pic d'incidence a été rapporté au cours du mois d'octobre de 3,59 cas pour 100.000 habitants.

A Tamanrasset, le taux d'incidence est passé de 1 à 3,90 cas pour 100.000 habitants. Deux communes ont été touchées à part égale : Tamanrasset et Tazrouk (50% des cas chacune).

Les tranches d'âge les plus touchées sont :

- 0,65 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans et les 50-59 ans ;
- 0,55 cas pour 100.000 habitants pour les 60 ans et plus.

On note une hausse de l'incidence de l'hépatite virale A. Elle est passée de 3,91 à 4,06 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'El Tarf a enregistré cette année le taux d'incidence le plus élevé avec 20,14 cas pour 100.000 habitants. Cette augmentation a eu lieu durant les mois de mars et avril avec des incidences respectives de 7,44 et 8,76 cas pour 100.000 habitants. Cette hausse a été enregistrée plus particulièrement dans la commune de Ben M'Hidi avec 78,3% des cas.

A Mascara on note une réascension de la courbe d'incidence qui est passée de 10,34 à 14,36 cas pour 100.000 habitants.

A Biskra, le taux d'incidence est de 12,56 cas pour 100.000 habitants. Le pic d'incidence a été enregistré en décembre avec 7,61 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence enregistré à Aïn Temouchent est de 11,38 cas pour 100.000 habitants avec 40% des cas notifiés dans la commune d'Aïn Temouchent.

La wilaya de Sétif a notifié une incidence de 11,15 cas pour 100.000 habitants et 45% des cas ont été enregistrés dans la commune de Sétif.

Figure 6 :

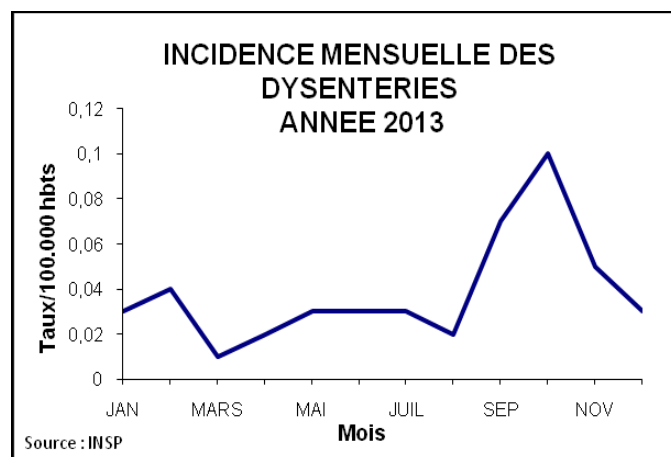


Figure 7 :

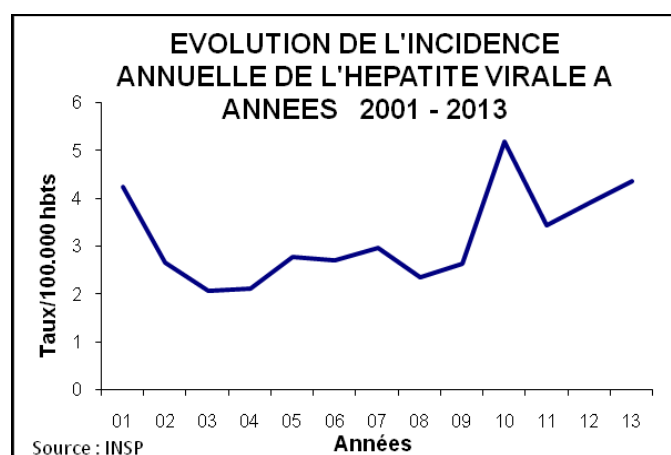
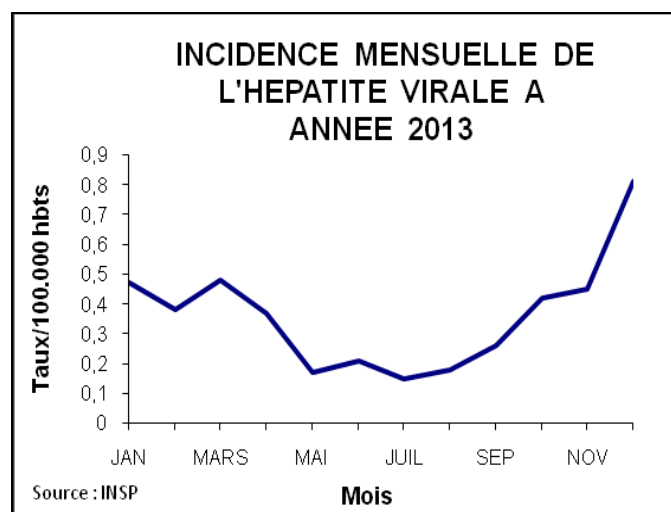


Figure 8 :



Ce sont les enfants et les adolescents qui observent les taux d'incidence par âge les plus élevés :

- 13,72 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 10,42 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Le taux d'incidence des **toxi-infections alimentaires collectives** est stable avec 11,89 cas pour 100.000 habitants.

L'étude de la répartition des TIAC selon le temps montre une accentuation du nombre de cas enregistrés au cours de la période estivale et même au début de l'automne.

La wilaya d'Illizi a enregistré une nette amélioration avec une chute importante de son taux d'incidence qui est passé de 297,05 à 39,85 cas pour 100.000 habitants : 58% des cas ont été notifiés dans la commune d'In Aménas et le reste dans la commune d'Illizi.

A Constantine, le taux d'incidence a augmenté, passant de 20,36 à 46,22 cas pour 100.000 habitants. Le pic d'incidence a été enregistré au cours du mois de juin avec 26,88 cas pour 100.000 habitants.

On note une légère hausse du taux d'incidence de la wilaya de Tébessa qui est passé de 31,21 à 37,89 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été observé au cours du mois de juin (20,04 cas/100.000 habitants).

A Sétif, le taux d'incidence est passé de 17,41 à 33,01 cas pour 100.000 habitants. Le plus important foyer épidémique a été enregistré au cours du mois de novembre (19,57 cas/100.000 hbts), touchant la commune de Babor.

69% des cas de TIAC ont été enregistrés chez les enfants et les sujets jeunes :

- 18,16 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 15,76 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 19,60 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

Figure 9 :

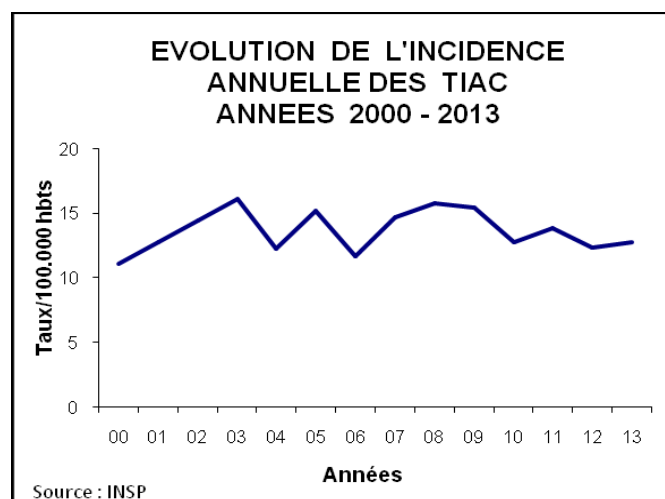
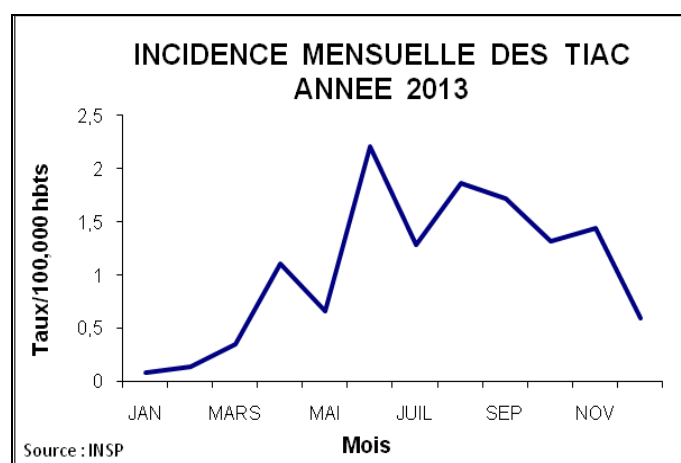


Figure 10 :



LES MALADIES DU PEV

On observe une hausse du taux d'incidence de la **rougeole**, il est passé de 5,04 à 9,25 cas pour 100.000 habitants.

La période épidémique s'est étalée sur trois mois : février, mars et avril avec respectivement 2,57 – 3,14 et 1,58 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tindouf a enregistré le taux d'incidence le plus élevé. Celui-ci est passé de 18,78 (en 2012) à 190,04 cas pour 100.000 habitants en 2013. Tous les cas ont été notifiés dans la commune de Tindouf durant la période sus citée avec 54% de cas enregistrés en avril.

A Tamanrasset, le taux d'incidence est passé de 0,5 à 76,01 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été enregistré au cours du mois d'avril : 16,57 cas pour 100.000 habitants. Deux communes totalisent le maximum de cas : Tamanrasset (36,5%) et Tinzaouatine (40,4%).

A Adrar, on objective également une hausse du taux d'incidence qui est passé de 4,86 à 72,44 cas pour 100.000 habitants. Le pic d'incidence mensuelle a été notifié en février (27,38). Près de 80% des cas sont survenus dans la commune d'Adrar.

La wilaya d'Ouargla a enregistré une augmentation de son incidence qui est passée de 18,69 en 2012 à 56,31 cas pour 100.000 habitants en 2013. Le pic épidémique est survenu en février avec 30,26 cas pour 100.000 habitants. Le maximum de cas a été enregistré dans la commune de Hassi Messaoud (48,2%).

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés ont été observés chez les sujets âgés de moins de 20 ans :

- 16,14 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 42,32 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 16,67 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Figure 11 :

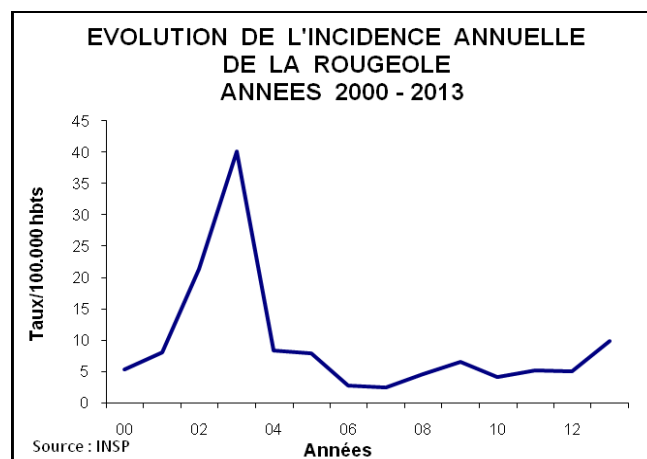


Figure 12 :

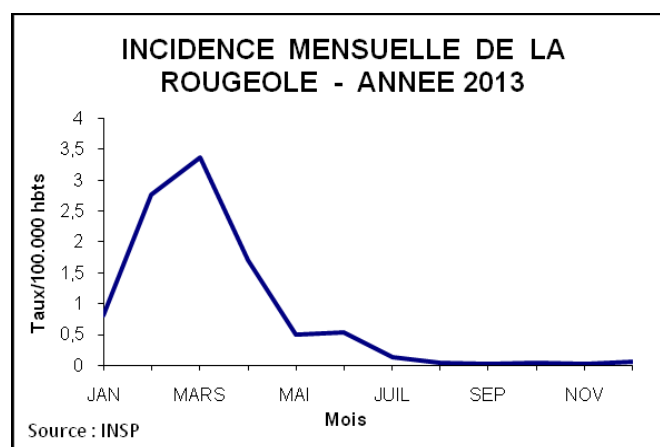
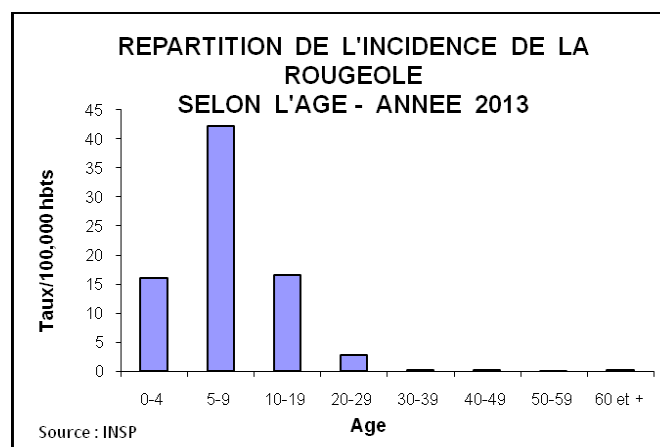


Figure 13 :



On note une baisse du nombre de cas de **coqueluche** mais néanmoins il reste important : 105 cas ont été déclarés dont 64 ont été confirmés par le laboratoire de référence de l'IPA.

La répartition mensuelle des cas déclarés montre une ascension de la courbe d'incidence à partir du mois d'avril et une chute à partir du mois de septembre.

Ce sont principalement les wilayas dotées de CHU qui ont déclaré le plus grand nombre de cas : Oran (29 cas), Alger (21 cas), Blida (18 cas), Tizi Ouzou (5 cas), Tébessa et Mascara (4 cas).

72% des cas sont âgés entre 0 et 1 an et le sex-ratio est de 1.

Au cours de l'année 2013, nous avons enregistré 12 cas de **tétanos** dont 2 cas de tétanos néonatal.

Le tétanos néonatal

Deux cas de tétanos néonatal ont été déclarés :

- Le premier, en avril, par la wilaya de Laghouat.
- Le second, en mai, par la wilaya de Tébessa.

Ce sont des nouveaux – nés de sexe masculin dont les mères ne se sont pas fait suivre durant leur grossesse et n'ont pas bénéficié de vaccination antitétanique. L'accouchement, pour les deux cas, s'est déroulé à domicile. La section du cordon ombilical s'est faite à l'aide d'une lame de rasoir et application de produits traditionnels sur la plaie ombilicale. On déplore le décès d'un cas.

Le tétanos non néonatal

10 cas de tétanos non néonatal ont été notifiés au cours de cette année.

Ce sont tous des sujets adultes, âgés entre 23 et 78 ans, principalement de sexe masculin (9 hommes). La maladie s'est développée suite à la survenue de traumatismes divers (souvent provoqués par un objet contenant souillé), ayant occasionné des plaies mal soignées et parfois même négligées. On déplore le décès de 8 cas.

Aucun cas de **poliomyélite** n'a été déclaré au cours de l'année 2013

Figure 14 :

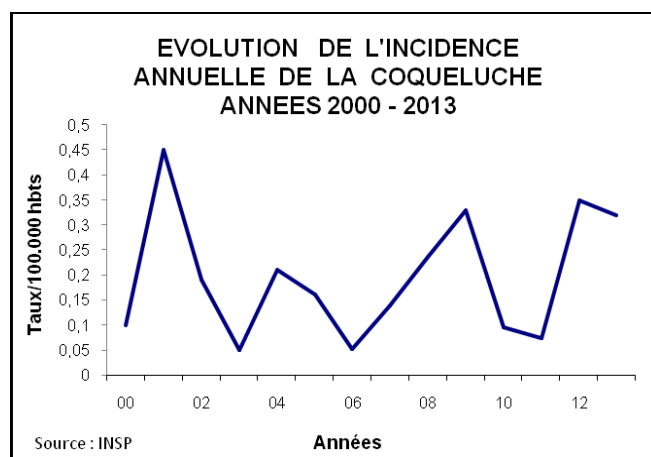


Figure 15 :

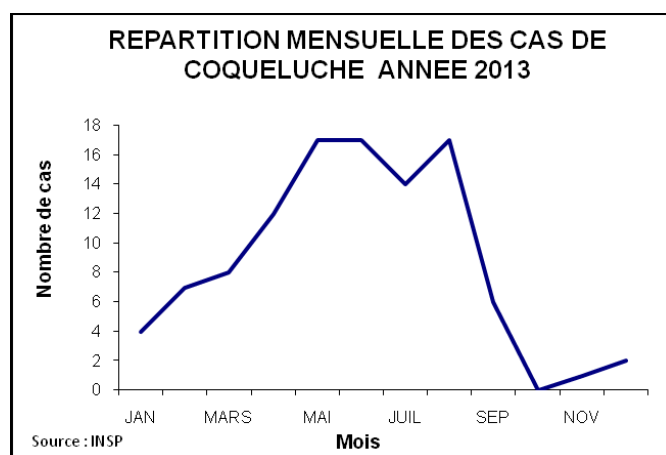
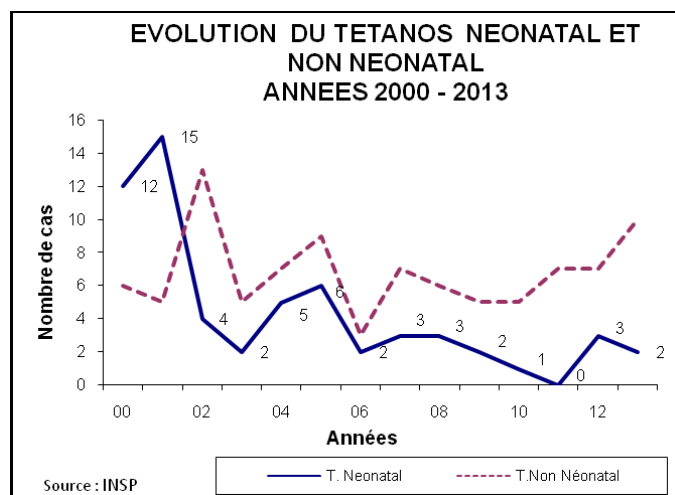


Figure 16 :



L'année 2013 est marquée par une baisse du nombre de cas notifiés de paralysie flasque aiguë, il est passé de 218 cas en 2012 à 173 cas en 2013 (dont 8 décès). Avec ce chiffre on est loin d'atteindre les objectifs d'éradication de la poliomyélite attendu par l'OMS.

La wilaya d'Alger a enregistré le nombre de cas de paralysie flasque aiguë le plus élevé avec 20 cas suivi de la wilaya de Constantine avec 11 cas.

Parmi les wilayas qui n'ont déclaré aucun cas de paralysie flasque aiguë, on retrouve: Mostaganem, Naama, Saida, Tindouf, Souk Ahras et Illizi.

La tranche d'âge de 0 à 15 ans représente 60,62 % de la totalité des cas avec un sex-ratio de 1,2 et 39,30 % ont entre 16 et 40 ans.

72,83 % des cas, tout âge confondu, ont bénéficié d'un prélèvement de selles et les résultats d'investigations virologiques sont revenus négatifs.

Le statut vaccinal est correct pour 37,42 % des PFA; il est incomplet dans 22,22 % des cas et inconnu pour 40,35 % des cas.

Le taux de suivi au 60^{ème} jour des cas de paralysie flasque aiguë, après le début de la paralysie est de 50,29%, dont 72% sont guéris et 40% ont présenté des séquelles.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque a légèrement augmenté, il est de 0,23 cas pour 100.000 habitants, soit 88 cas enregistrés au cours de l'année 2013.

Ce sont les wilayas du Sud qui enregistrent les incidences régionales les plus élevées: Illizi (4,60), Biskra (1,45), Béchar (0,98) et Ghardaïa (0,97).

Ce sont les 0-4 ans (0,63) et les 5-9 ans (0,45) qui observent les taux d'incidence par âge les plus élevés.

L'incidence des autres méningites est stable avec 8,42 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences mensuelles enregistrées au cours de l'année 2013 ont varié entre 0,33 et 1,03 cas pour 100.000 habitants.

Figure 17 :

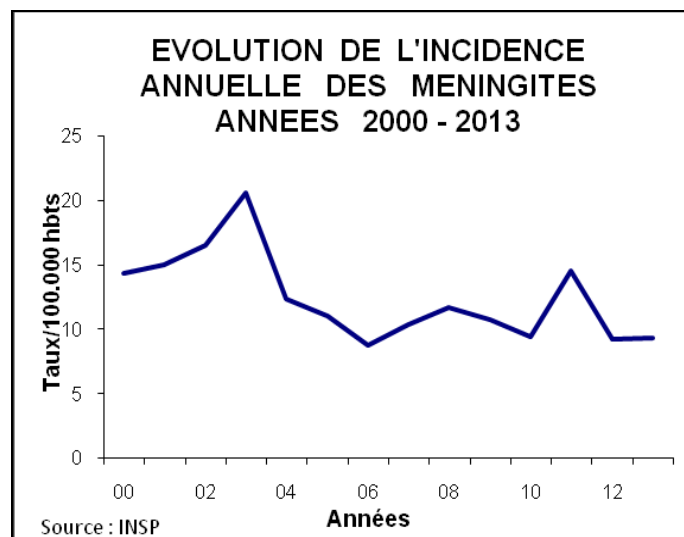


Figure 18 :

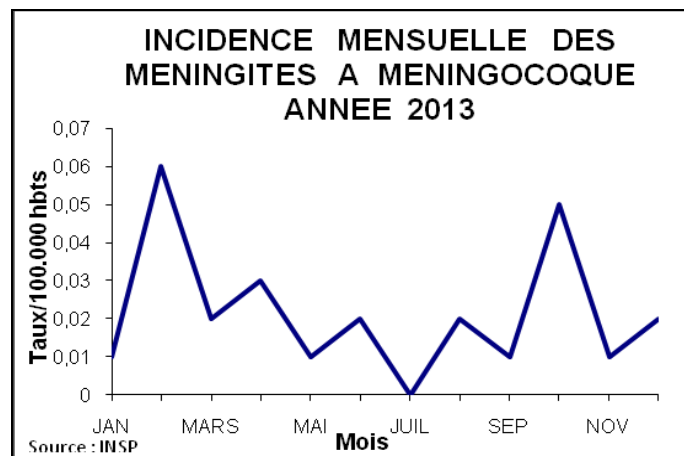
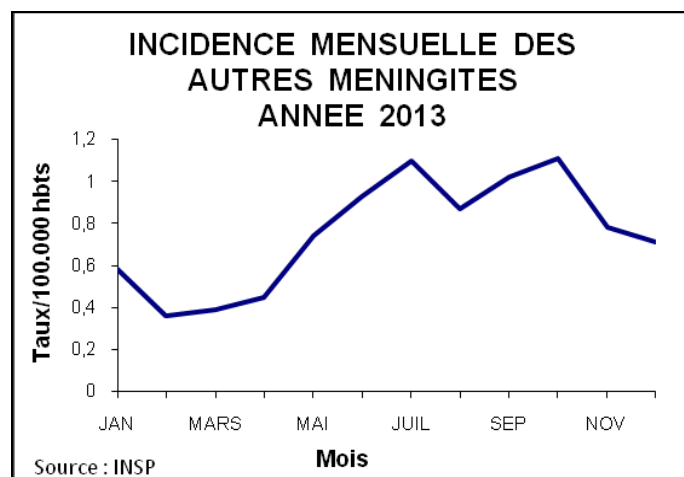


Figure 19 :



La wilaya de Bordj Bou Arreridj a enregistré une baisse de son taux d'incidence qui est passé de 40,57 à 26,29 cas pour 100.000 habitants. 40 % des cas ont été notifiés par la commune de Bordj Bou Arreridj.

Le taux d'incidence de la wilaya de Médéa est stable avec 27,96 cas pour 100.000 habitants. 32% des cas proviennent de la commune de Médéa.

A Tipaza, le taux d'incidence est passé de 16,30 à 22,01 cas pour 100.000 habitants.

Les cas ont été enregistrés au cours de toute l'année 2013 avec un pic en été : 3,01 en juillet et 3,17 en août.

74,6% des cas ont été notifiés chez les enfants âgés de moins de 10 ans :

- 41,32 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 18,91 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONNOSES

Le taux d'incidence de la brucellose est passé de 12,00 à 10,28 cas pour 100.000 habitants.

L'évolution de l'incidence mensuelle objective une période d'intensité plus active allant du mois d'avril au mois de juillet 2013 avec un pic en juillet de 1,67 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'El Bayadh a enregistré une baisse de son taux d'incidence qui est passé de 191,83 à 137,09 cas pour 100.000 habitants, mais elle reste en tête de liste des wilayas les plus touchées. Un pic épidémique a été observé en juillet (31,41 cas/100.000 hbts) et près de 34% des cas ont été notifiés dans la commune d'El Abiod Sid Cheikh.

A Béchar, le taux d'incidence annuel enregistré est de 113,24 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Laghouat a enregistré une incidence de 79,95 cas pour 100.000 habitants. La maladie est enregistrée dans toutes les communes de la wilaya avec un nombre plus important dans la commune de Laghouat (29 % des cas).

Figure 20 :

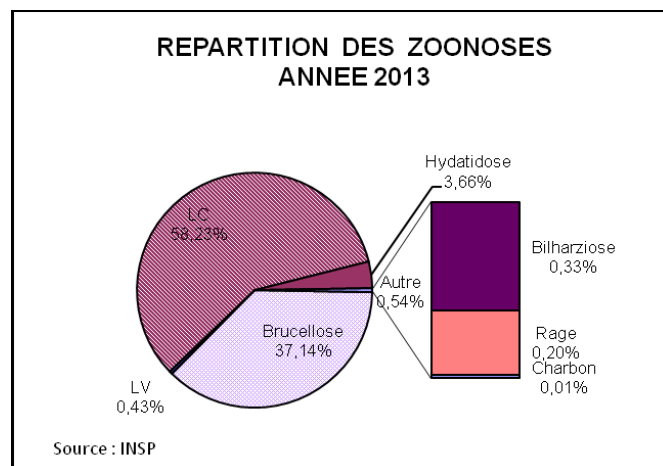


Figure 21 :

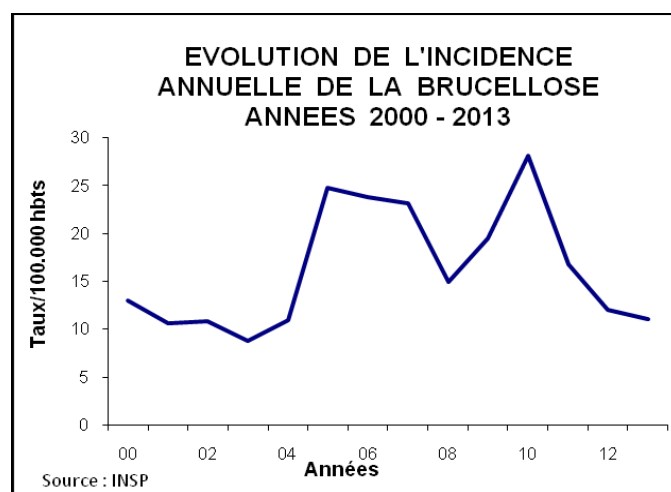
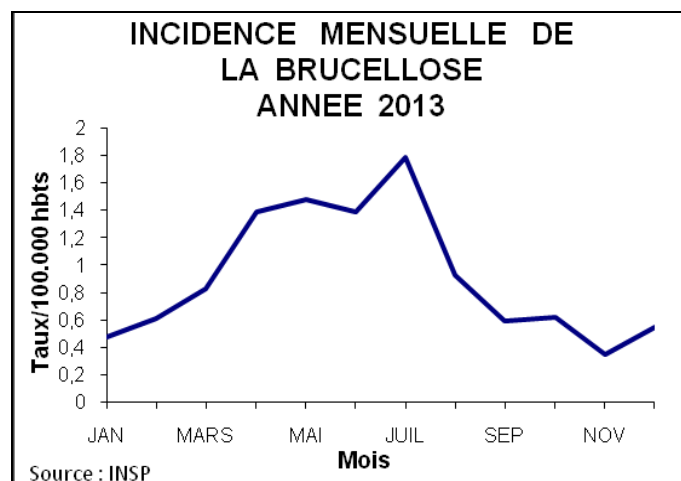


Figure 22 :



On observe une nette augmentation du taux d'incidence dans la wilaya de Naâma, il est passé de 47,03 à 56,14 cas pour 100.000 habitants. Deux communes totalisent 44 % de l'ensemble des cas : Naâma et Mecheria.

A Djelfa, le taux d'incidence est passé de 63,86 à 60,61 cas pour 100.000 habitants. Plus de la moitié des cas (54%) ont été notifiés dans la commune de Messaad.

La wilaya d'Aïn Temouchent a enregistré une hausse importante de son incidence qui est passée de 3,70 à 53,51 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été observé au cours du mois de juillet (35,35 cas /100.000 hbts). 78% des cas ont été notifiés dans la commune de Hammam Bouhedjar.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez :

- Les 20-29 ans avec 21,37 cas pour 100.000 habitants
- Les 40-49 ans avec 17,60 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence annuelle de la *leishmaniose cutanée* a chuté, passant de 22,38 à 16,11 cas pour 100.000 habitants.

La courbe d'incidences mensuelles a toujours le même aspect reflétant des incidences basses en été et des incidences élevées durant la saison d'hiver.

La wilaya de Biskra a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec 282,72 cas pour 100.000 habitants. Le pic d'incidence a été enregistré en janvier avec une incidence de 65,58 cas pour 100.000 habitants.

A El Oued, on note une baisse du taux d'incidence qui est passé de 234,10 à 178,56 cas pour 100.000 habitants. Trois communes totalisent 76% de l'ensemble des cas : Djemaa (38,6%), Sidi Amrane (19,6%) et El Méghaier (17,7% des cas).

A Béchar, l'incidence est passée de 197,52 à 120,09 cas pour 100.000 habitants. 68% des cas ont été enregistrés dans la commune de Béchar.

Figure 23 :

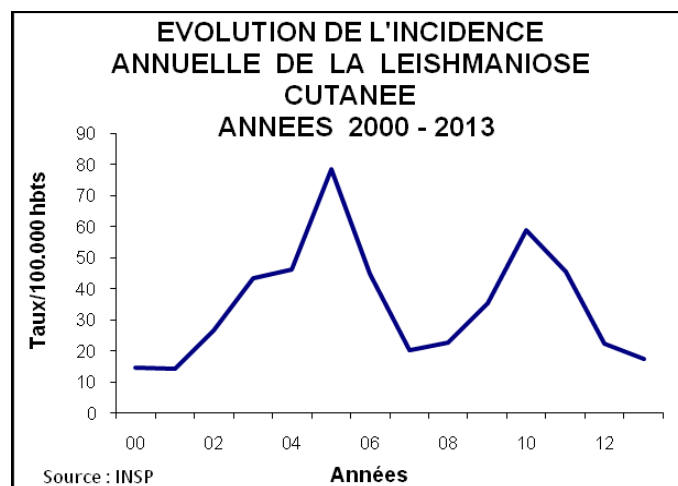
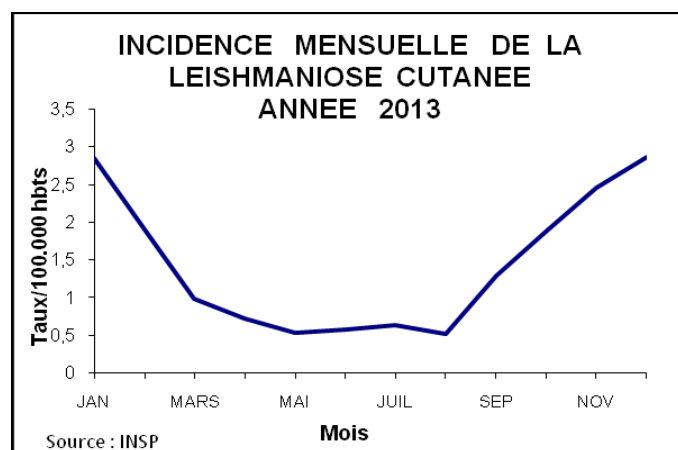


Figure 24 :



La chute d'incidence est également observée à Naâma (de 80,81 à 43,15) et Ghardaïa (de 94,63 à 50,05 cas/100.000 hbts).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui enregistrent les taux d'incidence les plus élevés :

- 24,95 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 24,55 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Le taux d'incidence de la leishmaniose viscérale est de 0,12 cas pour 100.000 habitants. 20 wilayas ont notifiés entre 1 et 8 cas. Les incidences les plus élevées sont retrouvées à Illizi (3,07) et à Tébessa (1,10).

82,6 % des cas sont âgés de moins de 5 ans soit une incidence par âge de 0,88 cas pour 100.000 habitants.

Le nombre de cas de rage humaine a augmenté, il est passé de 17 cas en 2012 à 21 cas en 2013. A noter que pour cette année, le diagnostic a été confirmé par le laboratoire de référence de l'IPA pour 4 cas.

Plusieurs wilayas ont déclaré des cas de rage, du Nord aux portes du Sud et d'Est en Ouest du pays :

Tizi Ouzou et Mostaganem : 3 cas ;
Laghouat, Oum El Bouaghi, Béjaïa, Biskra, Blida, Bouira, Alger, Annaba, Constantine, Mascara, Oran, Tissemsilt, Khenchela, Tipaza et Aïn Defla : 1 cas.

Les cas ont été notifiés durant toute l'année avec une augmentation du nombre de cas au printemps : 3 cas en mars, 2 cas en avril et 3 cas en mai ; et en automne : 3 cas en septembre et 4 cas en octobre.

L'âge des sujets atteints de la maladie varie entre 6 et 80 ans avec une répartition selon les tranches d'âge comme suit :

- 0-15 ans : 7 cas ;
- 16-59 ans : 8 cas ;
- 60 ans et plus : 6 cas.

On note, comme les autres années, une nette prédominance de cas de sexe masculin : le sex-ratio est de 3,2.

L'animal mordeur est pour 81 % des cas le chien et c'est un chien errant ou inconnu (16 cas/ 17). Pour un cas on retrouve une griffure par un chat au niveau de la main et pour un cas, il s'agit d'une morsure par un chacal. Dans 2 cas l'animal en cause n'a pu être identifié par l'enquête épidémiologique.

La majorité des cas (15 cas) ont présenté des lésions de catégorie III, c'est-à-dire siégeant dans des zones innervées tel que la main (9 cas) et la face (6 cas). Pour les autres cas, la catégorie de la lésion n'a pas été précisée.

Figure 24 :

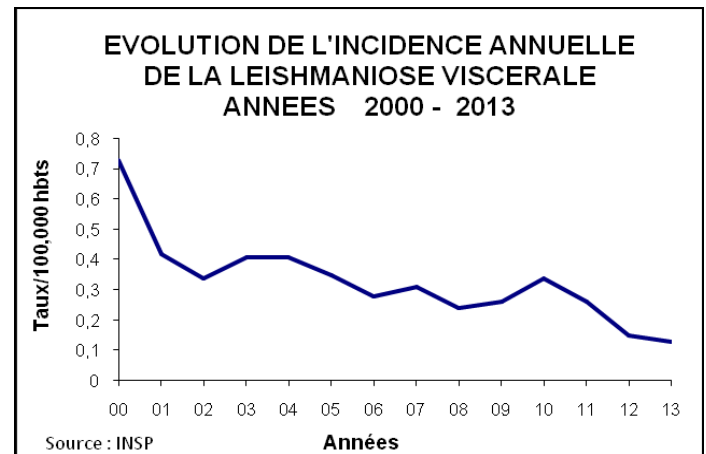
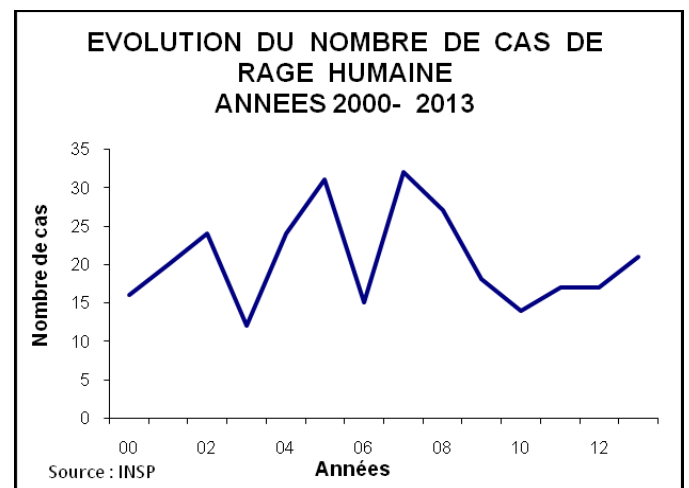


Figure 25 :



Près de 50 % des cas se sont présentés à une structure de santé dès la survenue de la morsure. Ils ont tous bénéficié de soins et d'une vaccination antirabique mais seulement 3 cas ont reçu le sérum antirabique et ceci malgré son indication.

Pour les 10 cas qui ont consulté dès la survenue de la morsure, la qualité de la prise en charge a été différente :

- Pour 5 cas, on note un défaut d'administration de sérum
- Pour 1 cas, le début de la vaccination a été tardif
- Pour 2 cas, le schéma vaccinal antirabique a été incomplet
- Pour 2 cas, l'enquête épidémiologique n'a relevé aucune faille dans la prise en charge et donc aucune explication à la survenue du cas n'a été avancée.

Un cas de **charbon** a été détecté par dépistage actif au niveau de la wilaya d'El Bayadh, EPSP de Chellala.

Les services vétérinaires ont déclaré au SEMEP de Chellala un cas probable de charbon animal survenu au niveau d'une exploitation agricole située dans la commune de M'Hara. L'équipe du SEMEP s'est alors déplacée et a procédé à une investigation épidémiologique qui s'est conclut par la détection d'un cas de charbon humain chez un jeune éleveur de 30 ans, qui présentait 3 lésions cutanées au niveau de l'avant bras. Le patient s'est contaminé en manipulant des carcasses de moutons infectés. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour maîtriser le foyer.

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'**hépatite virale B** a augmenté, il est passé de 4,79 à 6,11 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les wilayas du sud du pays qui enregistrent une hausse de leur taux d'incidence :

A Tindouf, le taux d'incidence est passé de 114,22 à 102,68 cas pour 100.000 habitants.

A Tamanrasset, le taux d'incidence est passé de 51,31 à 96,96 cas pour 100.000 habitants.

A Béchar, l'incidence est passée de 74,61 à 106,06 cas pour 100.000 habitants.

Plus de la moitié des cas (54%) sont enregistrés chez l'adulte jeune âgé entre 20 et 29 ans, soit une incidence par âge de 16,60 cas pour 100.000 habitants.

On note une hausse du taux d'incidence de l'**hépatite virale C** qui est passé de 1,61 à 2,05 cas pour 100.000 habitants.

Cette augmentation a touché plusieurs wilayas dont Tamanrasset où l'incidence est passée de 1,99 à 20,95 cas pour 100.000 habitants. 72% des cas ont été notifiés dans la commune de Tinzaouatine.

Figure 26 :

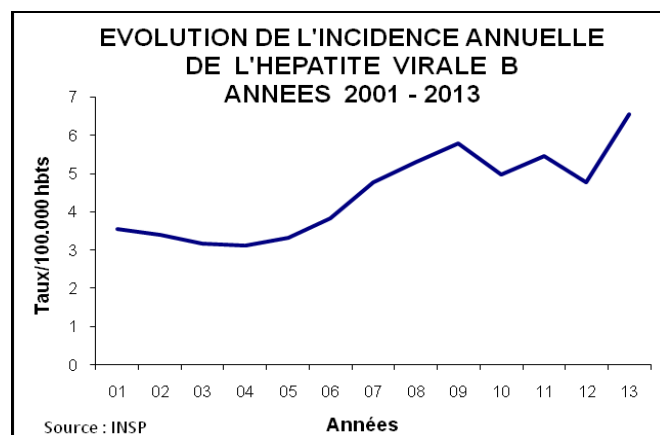


Figure 27 :

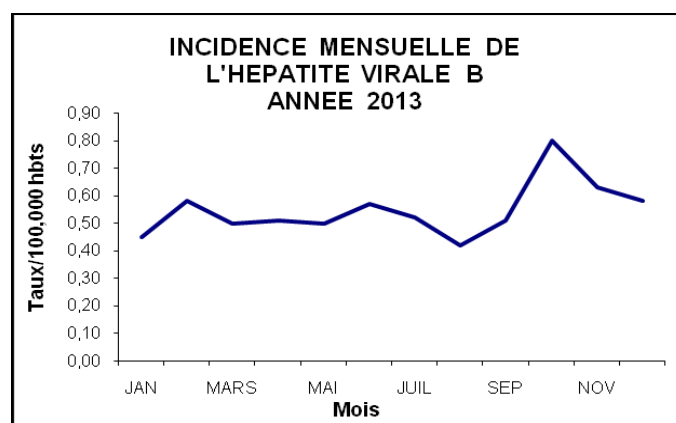
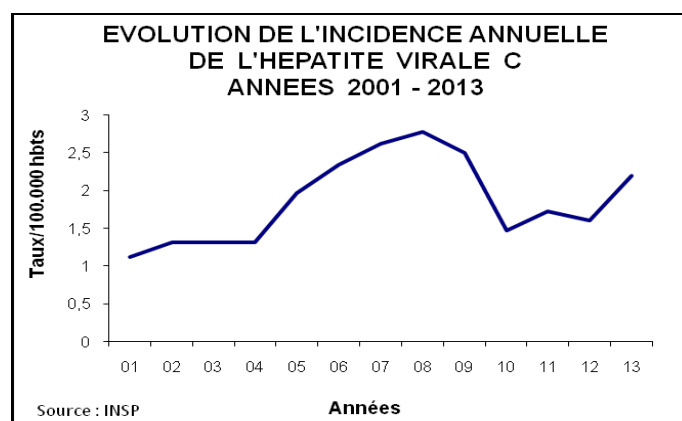


Figure 28 :



A M'Sila, le taux d'incidence est passé de 4,26 à 10,54 cas pour 100.000 habitants. 60,5% des cas ont été enregistrés dans la commune de Magra.

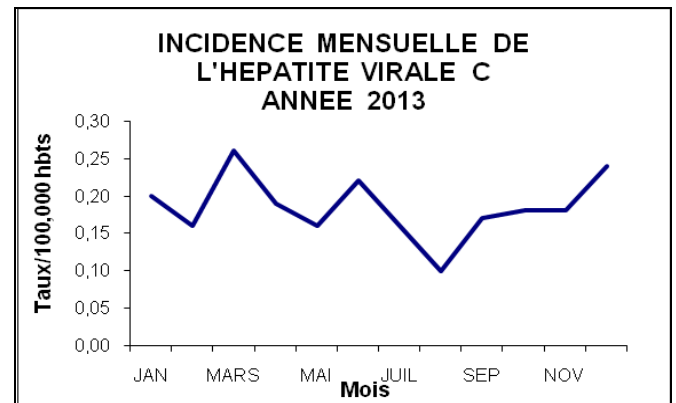
A Tindouf, l'incidence est passée de 1,56 à 6,13 cas pour 100.000 habitants.

A Tébessa, on observe une légère baisse du taux d'incidence qui est passé de 9,56 à 8,10 cas pour 100.000 habitants.

A Guelma, le taux d'incidence est passé de 7,65 à 8,25 cas pour 100.000 habitants et plus de la moitié des cas (52%) ont été notifié dans la commune de Guelma.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont retrouvés chez les adultes âgés entre 40 et 49 ans (5,37) et les 60 ans et plus (6,30).

Figure 29 :



L'ENVENIMATION SCORPIONIQUE

La situation épidémiologique en 2013 se caractérise par une baisse de 5 % du nombre de personnes piquées (47735 versus 50228 en 2012) et par une augmentation de 8,33 % du nombre de décès (52 versus 49 en 2012).

L'incidence nationale en 2013 est de 125 pour 100.000 habitants versus 134 pour 100.000 habitants en 2012 et la létalité nationale est de 0,11% versus 0,10 % en 2012. Les taux de variations¹ respectives sont de -6,96 % et +13,99 %.

La fréquence des piqûres augmente avec l'âge et la tranche d'âge 15-49 ans est la plus touchée avec 60,4% des cas.

Les décès de moins de 15 ans représentent **75 %** de la totalité des décès et 50 % sont des enfants d'âge scolaire (5 – 14 ans) (cf. tab. 1). La létalité la plus élevée est retrouvée chez les enfants âgés de moins d'un an avec 0,48 % cas.

Les accidents de piqûres de scorpions surviennent tout au long de l'année, mais 40% des cas de piqûre sont observés au mois de juillet et août.

44 % des décès ont eu lieu en juillet et août. Pour cette année, le pic de létalité mensuelle au niveau national est observé en septembre (0,16%) alors qu'il était de 0,94% au mois de décembre l'année précédente.

La majorité des piqûres ont lieu à l'intérieur des habitations avec 53,28%.

Les personnes de sexe masculin sont plus nombreuses à s'être fait piquer (58,16 % versus 41,84% pour le sexe féminin).

Les piqûres de scorpion ont lieu entre 18 et 00 heures dans 37,05 % des cas et entre 6 et 12 heures dans 25,31% des cas.

Comme il est classiquement décrit, les sièges anatomiques les plus fréquemment retrouvés sont les membres supérieurs (47,39 %) et inférieurs (45,42 %).

¹ Le taux de variation permet de mesurer l'importance relative entre deux périodes.

Répartition des cas de piqûres par wilaya

Les wilayas qui ont notifié des cas de piqûres de scorpion sont au nombre de 38 (soit 79 % de la totalité des wilayas). Et la population exposée au risque de piqûre de scorpion en Algérie est estimée à 72,43%.

Deux wilayas du sud totalisent entre elles 26,5% de l'ensemble des cas : Biskra avec 6987 cas et El Oued 5646 cas.

Le taux d'incidence le plus élevé est retrouvé à Adrar (992 cas pour 100.000 habitants), suivie de Biskra (844 cas pour 100.000 habitants) et Tamanrasset (766 pour 100.000 habitants).

L'incidence la plus basse est observée à Guelma et Oran avec respectivement 3 cas et 4 cas pour 100.000).

Répartition des cas de piqûres selon la région géographique

La répartition de la fréquence des accidents scorpionique suit la tendance habituelle : 5,52% dans le Tell, 52 % dans les Hautes plaines et 43% dans le Sud. Les taux d'incidence ; en allant du nord au sud, sont respectivement de 12 cas pour 100.000 habitants, 186 cas pour 100.000 et 591cas pour 100.000 habitants.

Dans les Hauts plateaux, 16 wilayas sur 17 (soit 94%) ont notifié des cas de piqûre dont 7 ont une incidence supérieure au taux national.

Dans le tell, 13 wilayas sur 22, soit 59 % ont déclaré des cas de piqûre mais on note que la wilaya de Médéa présente un risque d'envenimation scorpionique bien plus important que le reste des wilayas et un taux supérieur au taux national (157 pour 100.000 habitants).

Dans la région géographique du Sud, le taux d'incidence est supérieur au taux national pour l'ensemble des wilayas, sauf pour Tindouf où l'incidence est de 78 cas pour 100.000 habitants.

Répartition des cas de piqûres selon la région sanitaire

64 % des piqûres de scorpions ont lieu dans les deux régions du Sud. La région sanitaire du Sud – Est regroupe le plus grand nombre de piqûres (45,83 %).

L'incidence régionale la plus élevée est observée dans la région sanitaire Sud – Ouest (644 cas pour 100.000 habitants). Elle est suivie de la région Sud – Est (633 cas pour 100.000 habitants).

Les trois autres régions sanitaires ont une incidence inférieure à l'incidence nationale, la plus basse étant observée dans la région Ouest (32 cas pour 100.000 habitants).

Répartition des décès selon la wilaya

Les Wilayas qui ont notifié des décès sont au nombre de 10. Ce sont par ordre décroissant :

- Biskra : 11 décès
- M'Sila : 9
- Tamanrasset : 7
- Ouargla, El Oued et Naâma : 5 décès
- Djelfa et Ghardaïa : 3 décès
- Laghouat, El Bayadh, Bordj Bou Arreridj et Tissemsilt : 1 décès

La létalité dans les wilayas de M'Sila et Tamanrasset a subi une variation considérable vers la hausse avec respectivement + 248,74 % et + 121,61 %.

Adrar et Batna n'ont, cette année, enregistré aucun décès. Elles avaient notifié chacune 4 décès en 2012.

Huit wilayas ont un taux de létalité supérieur au taux national avec à leur tête la wilaya de Tissemsilt qui a enregistré une létalité de 0,57 %, suivie de Tamanrasset (0,45%).

La létalité la plus basse est enregistrée dans les wilayas de Laghouat et El Bayadh (0,06 %).

Répartition des décès selon la région géographique

Alors qu'aucun décès n'a été enregistré dans le Tell, les Hauts plateaux et le Sud, en revanche,

regroupent respectivement 59,62% et 40,38% des décès.

Le taux de létalité le plus élevé est observé dans les hautes plaines (0,13%) suivi du Sud avec 0,10%.

Répartition des décès selon la région sanitaire

Les deux régions sanitaires du Sud regroupent 73,08 % des décès, avec une létalité de 0,15 % au Sud - Est et 0,07 % au Sud - Ouest.

17,30 % des décès sont retrouvés dans la région Est, suivi de la région Centre (7,69 %) et la région Ouest 1,92 % [1].

Tab. 1 : Répartition des cas piqués et des décès par âge - Année 2013

Groupes d'âge	Piqués	%	Décès	%	Létalité(%)
< 1 an	413	0,87	2	3,85	0,48
1 - 4 ans	2390	5,01	11	21,15	0,46
5 - 14 ans	8198	17,17	26	50,00	0,32
15 - 49 ans	28823	60,38	10	19,23	0,03
≥ 50 ans	7911	16,57	3	5,77	0,04
Total	47735	100	52	100	0,11

LE PALUDISME

Au cours de l'année 2013, le centre de référence du paludisme de l'INSP a confirmé et notifié 603 cas de paludisme.

L'indice plasmodique pour cette année est de 4,72% pour une population sous risque palustre de 23369640 habitants.

Tous les cas diagnostiqués ont pu être classés, à l'exception d'1 cas. Dans la majorité des cas, ce sont des cas de paludisme importé (97,3%) :

- Paludisme importé : 587 cas ;
- Paludisme autochtone : 8 cas
- Paludisme introduit : 6 cas ;
- Paludisme classé « rechute » : 1 cas

Les espèces parasitaires diagnostiquées cette année sont, selon l'ordre de fréquence :

- Plasmodium falciparum : 91,2%
- Plasmodium vivax : 5%
- Plasmodium malariae : 3,8%

Les cas de paludisme ont été observés principalement dans les wilayas du sud du pays, notamment la wilaya de Tamanrasset qui totalise 83,6% (504 cas) de l'ensemble des cas.

Les autres wilayas qui ont notifié des cas sont :

- Adrar : 50 cas ;
- Ghardaïa : 18 cas ;
- Ouargla : 12 cas
- Batna : 4 cas ;
- Médéa, Oran et Illizi : 3 cas ;
- Laghouat, Biskra, Tlemcen, Guelma, Mostaganem et Aïn Defla : 1 cas.

A noter la survenue de 3 décès, tous des cas à plasmodium falciparum. Ces cas sont originaires des wilayas d'Adrar, de Batna et de Tamanrasset.

Paludisme importé

Le nombre de cas de paludisme importé a baissé, il est passé de 828 à 587 cas.

Ce sont des sujets qui voyagent notamment dans la région subsaharienne, qu'ils soient de nationalité algérienne ou non, sans prise de traitement antimalaria préventif.

L'origine de l'infection se trouve principalement liée à deux pays de l'Afrique Sub saharienne : le Niger 56,9% et le Mali 40%.

Les patients sont de nationalités diverses :

- Algérienne : 61,7%

- Nigérienne : 20,8%
- Malienne : 14,5%
- Mauritanienne, camerounaise et tchadienne : 0,3%
- Angolaise, tanzanienne et gambienne : 0,2%
- Indéterminée : 1,6%

Paludisme autochtone

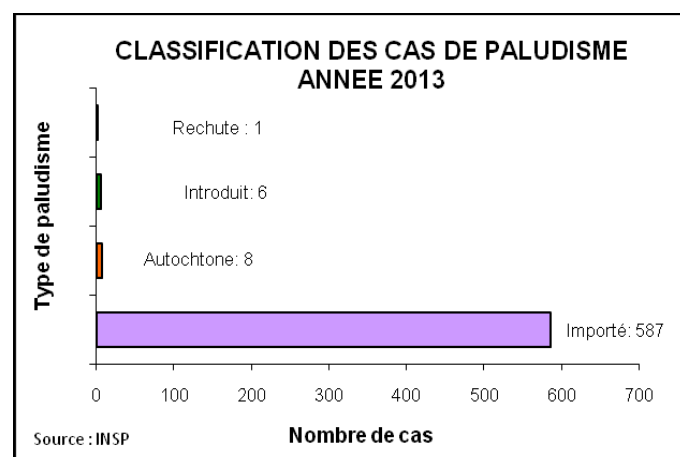
Au cours de l'année 2013, la wilaya de Ghardaïa a notifié 8 cas de paludisme à plasmodium falciparum, classé « autochtone ». Ces cas ont été dépistés durant le mois de novembre dans la localité d'El Atteuf.

Paludisme introduit

Six cas de paludisme classé « introduit » ont été notifiés par :

- la wilaya d'Ouargla : 2 cas à plasmodium falciparum
- la wilaya de Ghardaïa : 2 cas à plasmodium falciparum
- la wilaya de Batna : 1 cas à plasmodium falciparum et 1 cas à plasmodium vivax [2].

Figure 30 :



LA TUBERCULOSE

Le taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues est stable avec 57,38 cas pour 100.000 habitants. Le nombre total de cas déclaré à l'INSP, au cours de l'année 2013 est de 21976 cas, répartis comme suit :

- tuberculose pulmonaire : 8996 cas
- tuberculose extra pulmonaire : 12606 cas
- double localisation pulmonaire et extra pulmonaire : 284 cas
- tuberculose à localisation non précisée : 90 cas.

La wilaya de Blida occupe la première place de part son incidence qui est de 104,33 cas pour 100.000 habitants, suivie de la wilaya d'Oran avec 100,09 cas pour 100.000 habitants, Médéa (93,86), Mostaganem (90,13), Relizane (82,01), Sétif (80,01), Saïda (78,36), Annaba (76,24), Aïn Defla (75,88), Chlef (73,61) et Tipaza (72,65).

Tuberculose pulmonaire

Le taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire est de 24,23 cas pour 100.000 habitants, soit 9280 cas regroupant les tuberculoses pulmonaires ainsi que les doubles localisations.

Le taux d'incidence de la tuberculose à microscopie positive est passé de 20,11 à 19,92 cas pour 100.000 habitants.

La proportion de cas de tuberculose pulmonaire à microscopie positive est de 82% .Peu de cas ont bénéficié d'une culture, 3,3% des cas ont eu une culture positive.

Le pic d'incidence le plus élevé est enregistré chez les sujets âgés de 65 ans et plus avec 46,9 cas pour 100.000 habitants. Les adultes jeunes âgés entre 25 et 34 ans enregistrent eux aussi une incidence élevée avec 35,6 cas pour 100.000 habitants.

Tuberculose extra pulmonaire

Le nombre de cas de tuberculose extra pulmonaire est de 12606 cas, soit 32,91 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui enregistrent les incidences les plus élevées sont : Blida (67,29), Médéa (66,35), Sétif (62,63), Bordj Bou Arréridj (48,56), Aïn Defla (47,23)

Figure 31 :

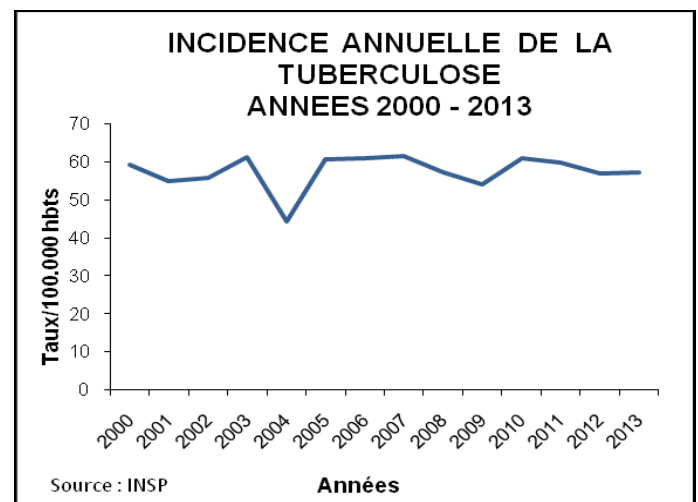
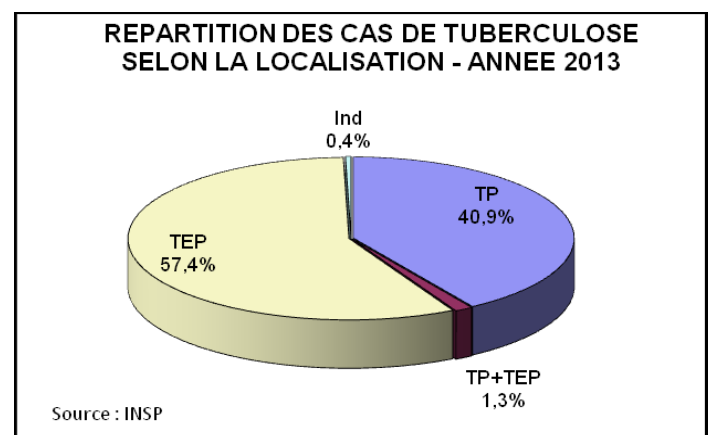


Figure 32 :



Plus de la moitié des cas (51,9%) sont des adénopathies tuberculeuses. Les pleurésies tuberculeuses représentent 23,6% de l'ensemble des tuberculoses extra pulmonaires.

La répartition des cas selon le sexe montre une prédominance nette de l'atteinte du sexe féminin qui représente 62,7 % des cas.

Ce sont les sujets âgés entre 15 et 44 ans qui enregistrent les incidences selon l'âge les plus élevées :

- 42,23 cas pour 100.000 habitants pour les 15-24 ans,
- 45,56 cas pour 100.000 habitants pour les 25-34 ans,
- 41,12 cas pour 100.000 habitants pour les 35-44 ans.

Les sujets âgés de 65 ans et plus ne sont pas épargnés, ils enregistrent une incidence de 44,70 cas pour 100.000 habitants.

LE SIDA

Au cours de l'année 2013, le laboratoire national de référence VIH/SIDA a déclaré 95 nouveaux cas de sida. Ces cas sont répartis selon les régions géographiques comme suit :

- région centre : 21 cas ;
- région ouest : 54 cas ;
- région est : 9 cas ;
- région sud : 8 cas ;
- cas de nationalité étrangère : 3 cas

Le mode de contamination le plus observé est la « les rapports hétérosexuels » (43 cas) mais pour 50,5% ce mode de contamination n'est pas précisé.

L'âge des sujets diagnostiqués vari de 0 à plus de 60 ans et le maximum de cas est notifié chez les adultes jeunes âgés entre 25 et 39 ans (37% des cas). On observe presque autant d'hommes que de femmes atteints de sida avec un sex-ratio de 1,07.

Le nombre de cas de séropositifs au VIH enregistré au cours de cette année est 654 cas, dont la majorité provient de deux régions géographiques, le centre et l'ouest :

- région centre : 40,2%
- Région ouest : 33,7%
- Région est : 11,3%
- Région sud : 11,3%
- De nationalité étrangère 3,5%

Les différents modes de contamination observés sont :

- Rapports hétérosexuels : 100 cas ;
- Transmission mère-enfant : 20 cas ;
- Sang et produits sanguins dérivés : 3 cas ;
- Rapports homo et bisexuels : 2 cas ;
- Injection IV de drogues : 1 cas ;
- Autres modes connus de transmission : 1 cas ;
- Mode non spécifié : 527 cas

Toutes les tranches d'âge sont touchées avec un maximum de cas chez l'adulte jeune, âgé entre 25 et 39 ans (41,6%). Le sex-ratio (1,14) est en faveur du sexe masculin [3].

BIBLIOGRAPHIE

[1] : Rapport du service santé-environnement - INSP.

[2] : Rapport du service de paludisme et des maladies parasitaires – INSP.

[3] : Rapport du laboratoire national de référence du sida – Institut Pasteur d'Algérie.

**Tab. 2 : Envenimation scorpionique en Algérie
Morbidité et mortalité par wilaya - Année 2013**

Wilaya	piqués	décès	Incidence	Variation incidence	Létalité(%)	Variation létalité
ADRAR	4602	0	992	-5,62	0,00	-100,00
CHLEF	80		7	16,71		
LAGHOUAT	1769	1	320	-1,46	0,06	-0,73
O.E. BOUAGHI	143		20	1,33		
BATNA	1120	0	89	-9,48	0,00	-100,00
BEJAIA	150		15	56,23		
BISKRA	6987	11	844	-9,72	0,16	19,01
BECHAR	936	0	305	8,14		
BLIDA						
BOUIRA	186		24	323,31		
TAMANRASSET	1573	7	766	2,97	0,45	121,61
TEBESSA	1076	0	148	-10,95		
TLEMCEEN	241		23	-34,14		
TIARET	1814	0	191	1,02		
TIZI OUZOU	85		7	-17,49		
ALGER						
DJELFA	3738	3	288	-12,06	0,08	11,08
JIJEL			0	-100		
SETIF	379		23	26,92		
SAIDA	231	0	62	-8,33		
SKIKDA						
SIDI BEL						
ABBES	152		24	-7,35		
ANNABA						
GUELMA	16		3	-44,01		
CONSTANTINE						
MEDEA	1374	0	157	-24,5		
MOSTAGANEM						
M'SILA	4838	9	429	-15,97	0,19	248,74
MASCARA	75		9	-23,42		
OUARGLA	2826	5	441	-11,26	0,18	10,05
ORAN	70		4	85,64		
EL BAYADH	1650	1	610	-6,18	0,06	-82,62
ILLIZI	341	0	523	-2,55		
B B ARRERIDJ	660	1	95	-8,89	0,15	
BOUMERDES						
EL TARF						
TINDOUF	51	0	78	-9,17		
TISSEMSILT	175	1	54	16,25	0,57	
EL OUED	5646	5	752	1,79	0,09	59,82
KHENCHELA	248	0	57	-1,04		
SOUK AHRAS	87		18	-18,06		
TIPAZA	104		16	19,9		
MILA	48	0	6	134,39		
AIN DEFLA	53	0	6	-12,18		
NAAMA	1426	5	597		0,35	84,55
AIN TEMOUCHENT						
GHARDAIA	2734	3	661	-3,48	0,11	-24
RELIZANE	51		6	-14,00		
TOTAL	47735	52	125	-14	0,11	13,99

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Année 2013

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	4	0	0	82	6	0	2	0	0	1	336	0	21	0	0	21	0	0	0	463803
CHLEF	1	0	20	4	2	0	0	0	0	4	9	0	14	3	1	24	0	0	0	1122101
LAGHOUAT	1	0	2	15	18	0	0	1	0	3	1	5	6	0	0	194	0	0	442	552835
OM EL BOUAGHI	4	1	34	41	64	0	0	0	1	3	1	0	12	9	3	9	0	0	36	704038
BATNA	0	0	133	35	31	0	1	0	0	9	55	2	83	9	1	129	0	0	8	1253535
BEJAIA	0	0	26	41	5	0	0	0	1	1	4	2	105	7	0	7	0	0	2	986553
BISKRA	8	0	104	44	13	0	1	0	0	5	57	12	105	14	3	2341	0	3857	255	828023
BECHAR	0	6	0	325	12	0	1	0	0	2	41	3	46	0	0	368	0	31	347	306440
BLIDA	7	0	28	22	0	0	18	0	1	7	0	1	135	11	1	3	0	0	4	1163554
BOUIRA	4	0	62	32	4	0	2	0	0	4	2	0	46	6	2	10	0	0	19	762838
TAMANRASSET	10	8	0	199	43	0	2	0	0	2	156	1	8	1	0	0	3	508	0	205245
TEBESSA	0	0	14	35	59	0	4	1	0	0	3	1	57	15	8	211	0	0	225	728407
TLEMCEM	40	8	19	35	12	0	0	0	0	6	35	0	73	5	1	5	0	0	59	1051105
TIARET	0	0	3	0	1	0	1	0	0	6	44	0	34	30	1	34	0	13	122	948721
TIZI OUZOU	6	0	17	2	0	0	5	0	0	6	0	2	39	2	0	9	0	0	7	1202787
ALGER	1	1	14	3	12	0	21	0	0	20	18	23	383	0	1	1	15	0	6	3362370
DJELFA	1	0	0	3	0	0	1	0	0	1	19	6	29	10	0	42	0	0	788	1300014
JIJEL	0	0	20	75	45	0	0	0	1	6	0	3	74	5	2	10	1	0	1	699578
SETIF	38	1	184	104	12	0	3	0	2	3	70	2	198	30	2	36	0	0	70	1650871
SAIDA	0	0	29	5	3	0	0	0	0	9	2	11	3	0	10	0	0	23	372618	
SIKDA	1	3	49	35	10	0	1	0	1	8	236	3	81	7	0	10	0	0	5	999993
SIDI BEL ABBES	1	0	26	19	36	0	0	0	0	1	175	0	103	23	0	19	0	0	105	640923
ANNABA	5	0	22	44	23	0	1	0	0	5	95	0	22	9	0	2	0	0	5	667655
GUELMA	10	0	29	125	44	0	0	0	1	3	8	0	7	19	0	2	0	0	1	533630
CONSTANTINE	9	7	79	45	13	0	0	0	0	12	20	3	75	12	0	15	1	0	9	1049238
MEDEA	3	0	43	46	27	0	0	0	0	3	0	0	244	34	1	105	0	0	28	872593
MOSTAGANEM	0	36	24	10	6	0	1	0	0	0	133	0	0	2	3	0	0	0	0	826556
M'SILA	0	0	41	192	119	0	0	0	0	1	133	1	157	7	0	409	0	0	300	1128926
MASCARA	1	0	126	12	12	0	4	0	0	5	15	1	99	9	0	0	0	0	8	877235
OUARGLA	0	26	9	147	10	0	0	0	0	0	361	1	76	1	0	210	0	1884	6	641110
ORAN	2	0	29	4	3	0	29	0	0	6	558	2	53	0	0	1	0	0	13	1652419
EL BAYADH	0	0	0	10	2	0	0	0	0	4	21	0	14	0	0	46	0	0	371	270626
ILLIZI	0	0	1	10	0	0	0	0	0	0	3	3	2	1	2	1	14	171	2	65250
BORDJ BOU ARRERIDJ	2	0	19	76	4	0	0	0	0	2	3	0	183	17	2	66	0	3	21	695998
BOUMERDES	0	0	23	18	4	0	1	0	0	0	0	1	88	0	0	0	0	0	1	920910
EL TARF	8	27	92	16	3	0	0	0	0	3	153	0	24	4	0	2	0	0	7	456859
TINDOUF	0	0	6	67	4	0	0	0	0	0	124	0	3	0	0	3	0	63	0	65250
TISSEMSILT	0	0	14	6	9	0	0	0	0	4	9	0	5	6	0	0	0	0	3	323453
EL OUED	1	8	0	205	0	0	3	0	0	8	79	0	106	0	0	1341	0	1093	47	750990
KHENCHELA	5	0	33	7	16	0	1	0	0	4	1	0	81	1	2	81	0	0	96	434653
SOUK AHRAS	0	0	18	2	6	0	0	0	0	0	145	0	20	20	0	0	0	0	6	495202
TIPAZA	0	0	6	13	10	0	0	0	0	1	0	2	146	9	0	32	0	2	2	663437
MILA	0	1	23	17	30	0	0	0	0	4	272	1	25	7	4	35	0	0	9	848678
AIN DEFLA	0	0	51	8	1	0	0	0	0	1	0	0	39	21	0	9	0	0	4	882948
NAAMA	0	2	6	22	3	0	0	0	0	0	16	0	1	2	0	103	0	0	134	238688
AIN TEMOUCHENT	3	0	47	34	22	0	0	0	0	1	0	0	22	1	2	4	0	4	221	412973
GHARDAIA	1	0	9	18	1	0	0	0	1	1	88	4	52	11	0	207	1	43	117	413613
RELIZANE	0	28	22	32	25	0	2	0	1	4	36	1	18	5	4	3	0	0	1	804759
TOTAL ALGERIE	177	163	1556	2342	785	0	105	2	10	173	3544	88	3225	388	46	6171	35	7672	3936	38300000

* Population estimée à partir du recensement 2008 et des données actualisées par l'ONS - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.18.75

Directeur de la Publication : Dr. M.K. KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH, D. HANNOUN & K. MEZIANI-

Lecture : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, N IOUALALEN,

N.OULKADI & Mr D. YAMNAINE - **Secrétariat** : Mme S. SACI

INFORMATION

**LE RELEVÉ EPIDEMIOLOGIQUE MENSUEL
EST
DISPONIBLE SUR LE WEB
VOUS POUVEZ LE CONSULTER
SUR LE SITE SANTE ALGERIE**

Page d'accueil :

<http://www.ands.dz/insp/insp-publicat.html>